



# HAVA'1

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
ÎLES SOUS LE VENT



ADEME



Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Énergie

Petits gestes  
pratiques et utiles  
pour économiser  
l'énergie



# Éclairage : Pensez à éteindre

Soigner son éclairage, c'est participer à la réduction de ses dépenses électriques.

✓ Utiliser des ampoules à économie

d'énergie dites  
"lampes basse  
consommation"

+ Consomment  
5 fois moins

+ durent 10 fois  
plus longtemps.

+ Une seule am-  
poule de 23 W  
peut économiser  
620 kWh en 1 an.

✓ Supprimer tous  
les types d'éclairage  
domestique jugés  
trop énergivores  
comme les halogènes.  
Dans un logement de 80m<sup>2</sup>,  
il y a 23 ampoules en  
moyenne. Une seule  
ampoule halogène  
consomme autant que les  
22 autres réunies.



Les ampoules usagées doivent être  
déposées au centre de Tri de la  
Commune

✓ Toujours éteindre toutes les lumières dans les pièces inoccupées.

✓ Nettoyer régulièrement ses lampes et luminaires permet d'optimiser leur efficacité et garantir 40% de luminosité



✓ Privilégier l'éclairage naturel dans les pièces, en dégagant les fenêtres et en favorisant des murs clairs qui réfléchissent mieux la luminosité.

✓ Vérifier l'étiquette "énergie" sur les lampes: de A, très économe, à G, pour les plus gourmandes.



# Réfrigérateur/congélateur : Faire du froid, ça coûte cher

La consommation de froid a un coût non négligeable sur la facture d'électricité. Souvent, quelques gestes simples vont permettre de la réduire.

✓ Lorsque vous achetez un appareil produisant du froid, comme du chaud d'ailleurs, pensez à regarder l'étiquette portant sur l'énergie qui va de la classe A

qui consomme le moins à G qui consomme le plus.

✓ Il est inutile de régler le thermostat du réfrigérateur à moins de 5°C

➤ chaque degré de moins augmente la consommation de 5 à 10%.

✓ Ne placez pas votre réfrigérateur près d'une source de chaleur (chauffage, four...).



✓ Dégivrez régulièrement (au moins tous les 6 mois) tous vos appareils produisant du froid et vérifiez l'étanchéité des joints.

✓ Ne collez pas votre frigo contre le mur mais laissez un espace afin de laisser passer de l'air.

✓ Nettoyez la grille à l'arrière au moins une fois par an. Cela

permet d'éviter l'accumulation de poussières obstruant l'évacuation de chaleur vers l'extérieur

✓ Ne placez pas de plats chauds ou tièdes dans le réfrigérateur.

*La Communauté de Communes Hava'i organise régulièrement un ramassage pour les encombrants dans le périmètre de son activité selon un calendrier annuel.*



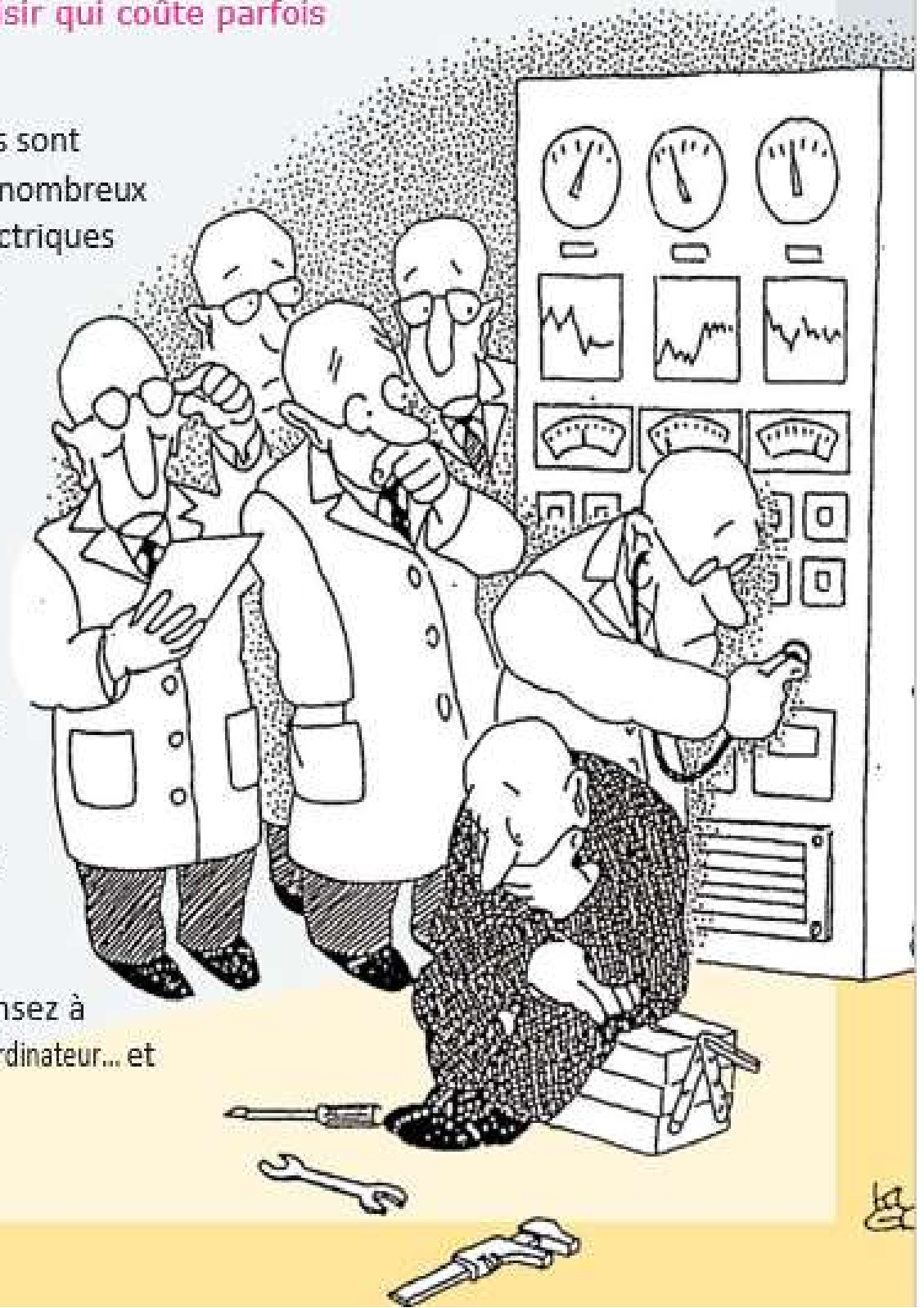
# Informatique :

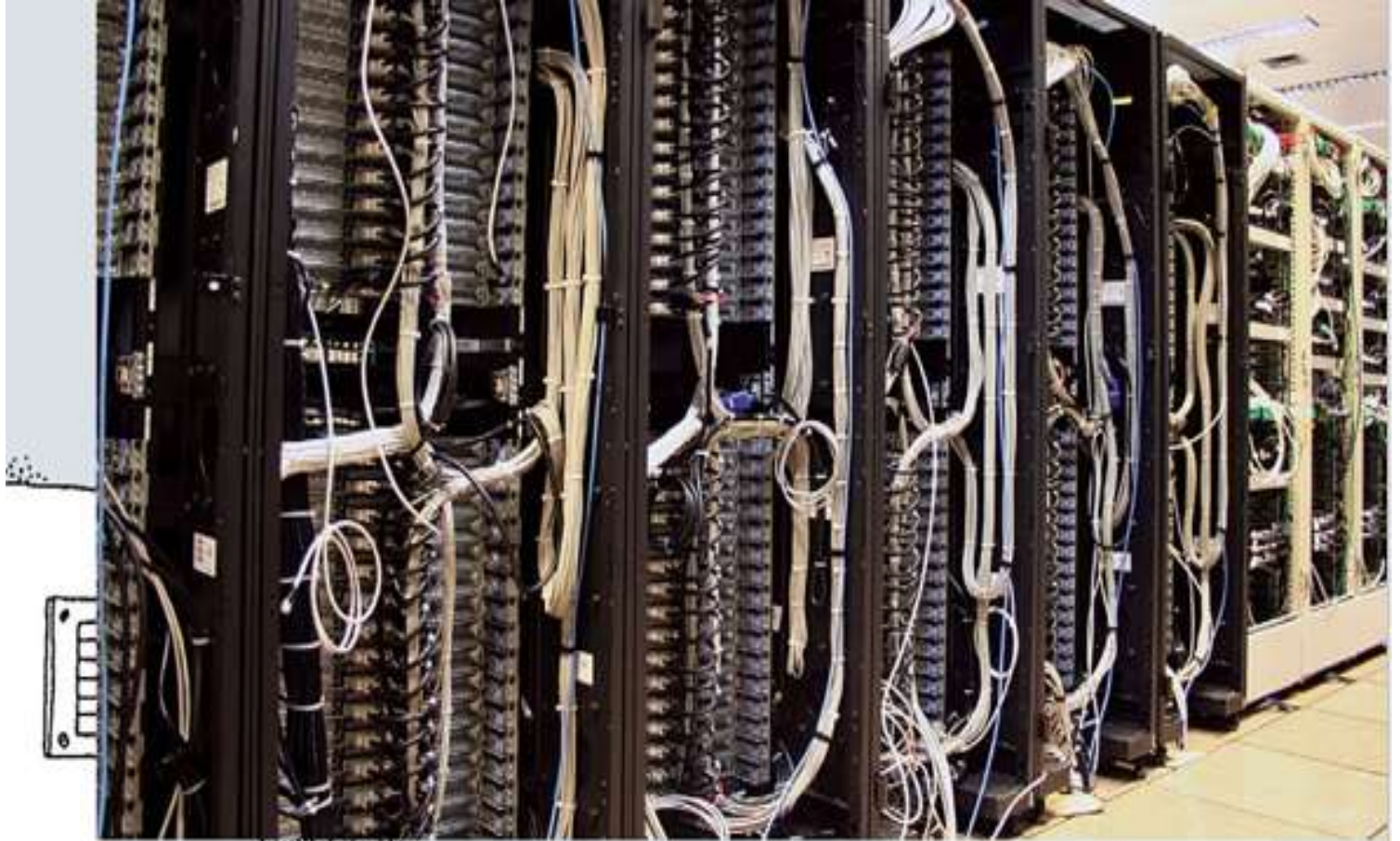
## Il n'y a pas de petites économies

Écran, imprimante, scanner, WIFI, console de jeux... L'informatique envahit notre quotidien... Un petit plaisir qui coûte parfois cher.

✓ Les familles sont équipées de nombreux appareils électriques tels qu'ordinateurs, périphériques (imprimantes...), fax, WIFI qui consomment de l'électricité lorsqu'ils sont en marche, mais aussi quand ils sont en veille.

✓ Le soir, pensez à éteindre votre ordinateur... et son écran.





✓ A moins que vous n'ayez besoin d'une forte puissance de calcul, sachez qu'un ordinateur portable consomme nettement moins qu'un poste fixe,

✓ **Surtout avec les composants de nouvelle génération tels que processeurs ULV et Atom, disques durs SSD, écrans led...**



# Veille :

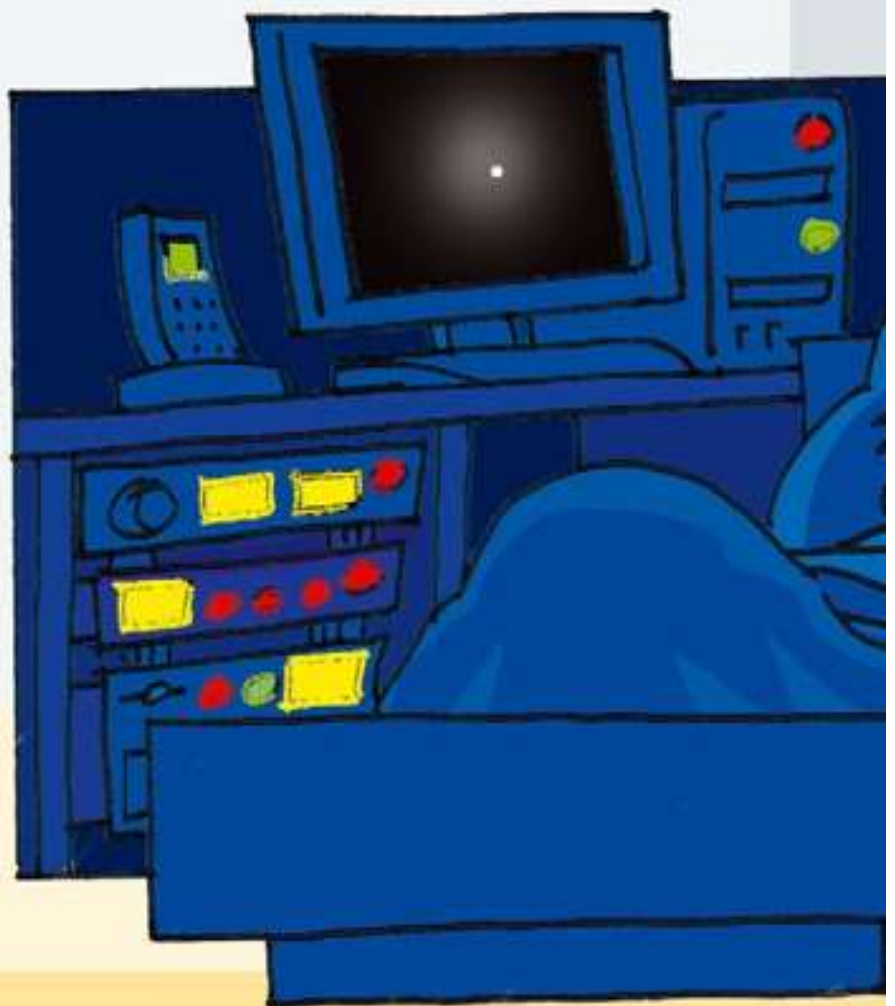
## Ils consomment même quand on ne s'en sert pas

Les appareils électriques qui restent en position veille (ordinateurs, imprimantes, téléviseurs, téléphones, machines à café, cadres photos numériques, photocopieurs, fax...) peuvent représenter jusqu'à 5000CFP par an sur votre facture EDT. On appelle énergie cachée ou encore énergie de veille, l'énergie consommée par des appareils apparemment éteints ou en mode d'attente.

✓ Regroupez dans la mesure du possible plusieurs appareils sur une prise multiple avec interrupteur.

✓ Actionnez le bouton d'allumage (On/Off) situé sur l'appareil lui-même pour éteindre totalement un lecteur DVD, un décodeur, un téléviseur, une chaîne hi-fi...

✓ L'utilisation de la télécommande pour éteindre l'appareil connecte trop souvent celui-ci en mode "veille".





✓ Certains appareils comme les ordinateurs, les imprimantes, les scanners, les lampes halogènes à variateur, les machines à café... consomment même lorsqu'ils sont à l'arrêt. Pensez à débrancher la prise ou à utiliser une multiprise avec interrupteur.



✓ Vous utilisez un GSM/téléphone portable ou une brosse à dents électrique que vous rechargez via un chargeur. Pensez à débrancher celui-ci une fois votre appareil totalement rechargé.

✓ Les petites horloges digitales qui se trouvent sur les appareils électroménagers consomment de l'énergie pour rien. Choisissez plutôt un appareil sans écran digital.

#### **RECYCLEZ VOS VIEUX APPAREILS**

**La Communauté de Communes Hava'i compte se doter d'une Ressourcerie Informatique qui fait actuellement l'objet d'une convention à l'étude.**

**Ainsi grâce à la Ressourcerie, vos vieux appareils (ordinateurs, écrans, imprimantes...) déposés au centre de Tri seront recyclés correctement.**



# Climatisation :

## Préserver le climat au frais

En Polynésie, la climatisation représente jusqu'à 40 % de la consommation d'électricité ! Quelques gestes simples peuvent pourtant aider à lutter contre la chaleur.

✓ Une réduction de 3°C de la température intérieure par rapport à celle de l'extérieur suffit à donner une nette sensation de fraîcheur.

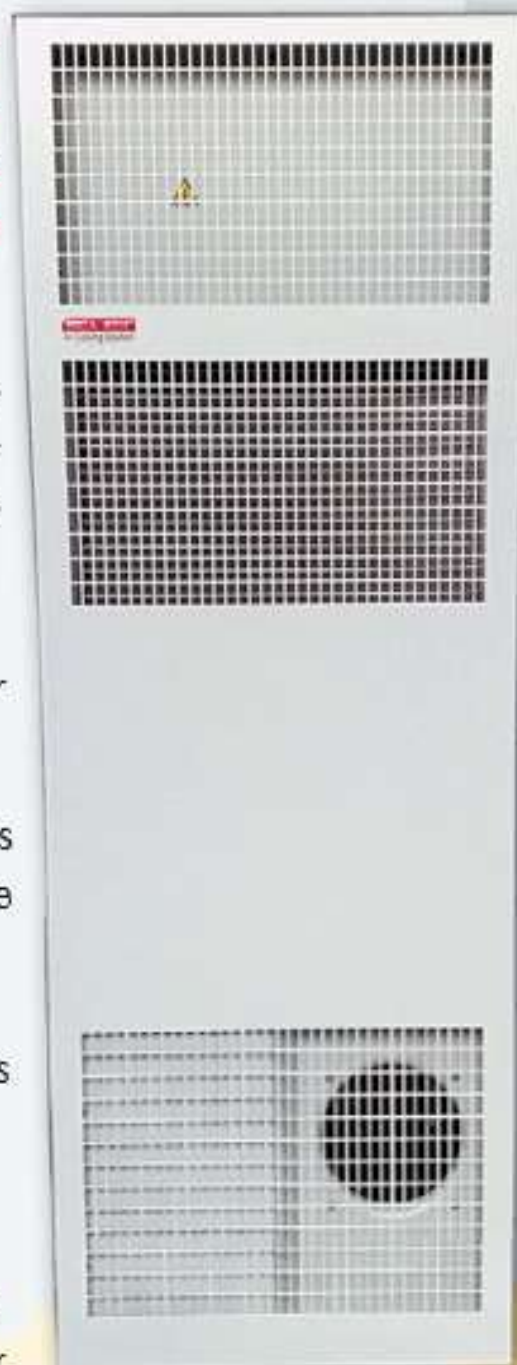
✓ Ventilez les pièces la nuit et le matin pour profiter de la fraîcheur.

✓ Posez des stores à l'extérieur des fenêtres est une bonne manière de réduire l'échauffement des vitres.

✓ Installer des protections contre le soleil telles que volets, pare-soleil, films de protection sur les vitrages, végétation

adaptée... est une option à privilégier avant d'envisager l'installation d'une climatisation.

✓ Quand le climatiseur est en marche, fermer portes et fenêtres.



# Un comportement Responsable

Située sur l'île de Raiatea, la Communauté de Communes Hava'i (CCH) a été créée en 2012 afin de regrouper plusieurs communes. Depuis le 1er janvier 2016, 6 communes font partie de ce regroupement : Tumaraa, Taputapuatea, Uturoa, Huahine, Tahaa et Maupiti. Le siège de la CCH est fixé au pk 13 ouest, côté mer à Tevaitoa sur la commune de Tumaraa.

Parmi les actions du Conseil en Energie Partagé, la maîtrise de l'énergie et la sensibilisation des populations aux gestes éco-citoyens ont été priorisées. Celles-ci s'adressent à des publics différents : enfants, résidents, usagers des équipements municipaux (associations, clubs sportifs...), agents communaux...

Un Schéma Directeur de l'Energie des Raromatai (SDER) est à l'étude afin de permettre à la collectivité comme aux habitants de mieux utiliser l'énergie et d'en limiter l'impact sur leurs budgets.





# Information Pratique



## Contact

[courrier@cchavai.pf](mailto:courrier@cchavai.pf)

Tél : (689) 40 66 48 59

[www.comcomhavai.com](http://www.comcomhavai.com)

## Horaires d'ouverture :

Lundi-Jeudi de 7h30 à 15h30

Vendredi de 7h30 à 14h30

